

EGSRW 2017

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE EN WALLONIE

Projet d'apprentissage structuré de la formation à la conduite
permis B

André Tourneur

DGO2

Direction Certification et Homologation, Cellule formation à la conduite

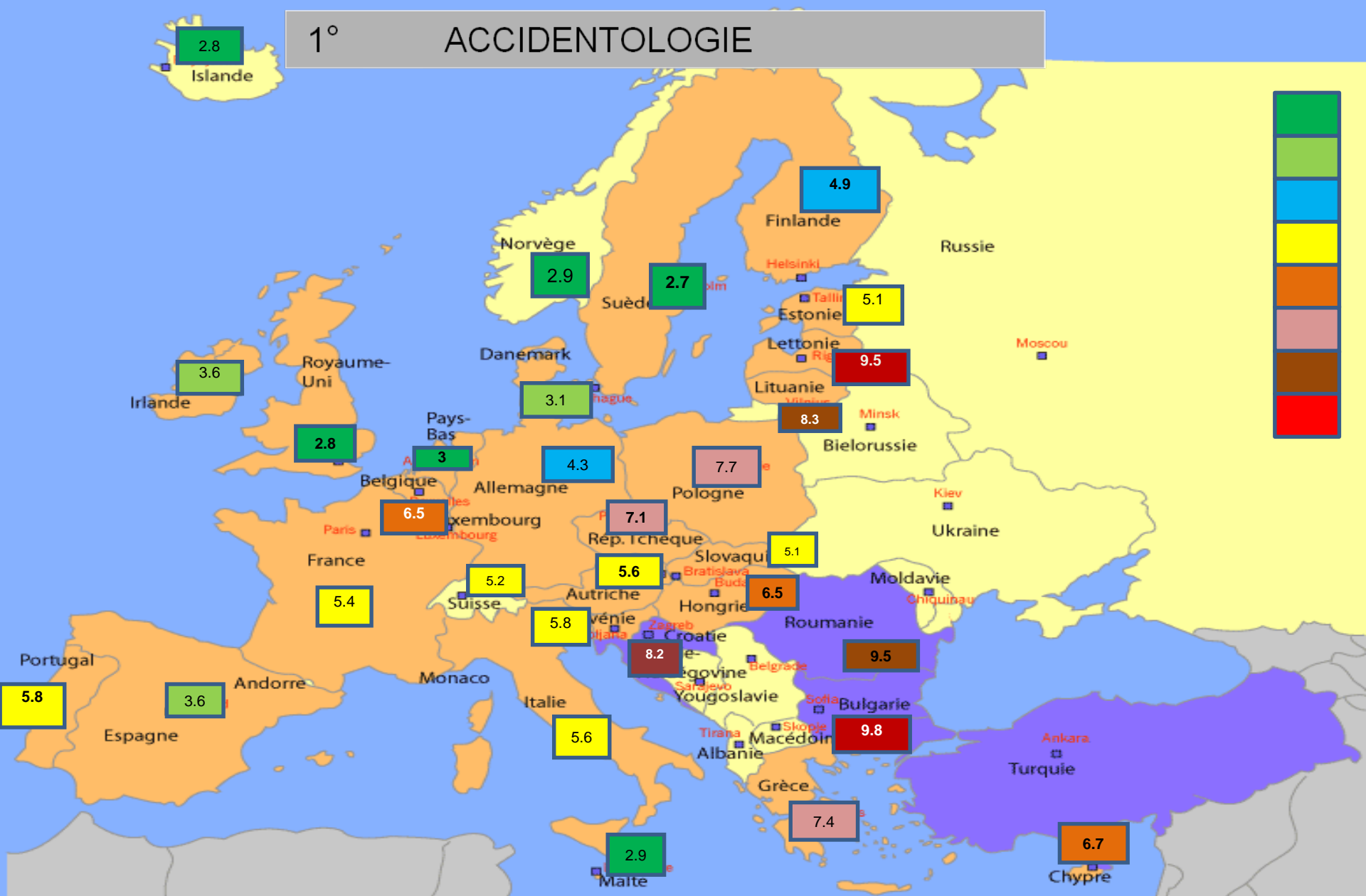
Thèmes

- 1° Accidentologie
- 2° Objectifs et acteurs
- 3° Apprentissage actuel versus apprentissage projeté
- 4° Nouveau cadre de formation
- 5° Implications pratiques



1°

ACCIDENTOLOGIE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Chiffres Eurostat 2015 : victimes par 100 000
habitants



Wallonie



Service public
de Wallonie

2° Objectif général

Le nombre de victimes de la route en Wallonie diminue et se rapproche des meilleurs standards de l'Union Européenne

Objectifs intermédiaires

Les nouveaux apprenants formés sont des conducteurs responsables, au comportement routier sûr ; respectueux de soi et des autres usagers.

Les différents acteurs de la formation à la conduite sont mieux préparés et encadrés à l'accomplissement de leur tâche.

Résultats attendus

- * amélioration du cadre de la formation via la filière libre.
- * amélioration du cadre de la formation via le secteur professionnel.
- * amélioration du cadre de la formation du secteur professionnel.
- * amélioration de la qualité des examens

Acteurs

- * Les apprenants
- * Les guides accompagnateurs
- * Le secteur de la formation à la conduite (professionnel et « para » professionnel)
- * Le secteur des examens à la conduite
- * Les autorités politiques, administratives, régionales, inter-régionales, locales, internationales,...
- * Autres: secteur scolaire, AWSR, fédérations (motards, auto, transport, ...), FOREM, etc (contium éducatif).

IOV-SDV

- * statistiques régionales – nationales – internationales de sécurité routière
- * rapports des centres de formation
- * statistiques des examens théoriques et pratiques
- * rapports des inspections du SPW (et des autres régions)
- * textes réglementaires en application.



3° Apprentissage actuel versus projeté

THEME	ACTUEL	PROJETE
Apprentissage	Non progressif, basé principalement sur les techniques et les compétences	Progressif, basé principalement sur le comportemental
Accompagnement en filière libre	Non structuré, guide non formé	Structuré: formation préalable , attestation de compétence
Outil d'apprentissage	Non officiel	Livret d'apprentissage (Road book)
Apport qualitatif des EdC	Variable	Indiscutable
Formation des formateurs	Variable et non officielle	Organisée officiellement et uniformisée (EdC, libre, EdC sociales, ...)
Suivi / évaluation du secteur de la formation	Administratif et ne concernant qu'une partie du secteur	Administratif et qualitatif pour tous

Niveau de facilité de l'apprentissage (basé sur GDE)

	Connaissances et compétences	Facteurs aggravants les risques	Evaluation et auto-évaluation
Projets de vie et aptitudes	* * * * *	* * * * *	* * * * *
Objectifs et contexte de la conduite	* * * *	* * *	* * * *
Maîtrise de situation de circulation	* * *	* *	* * *
Maniement du véhicule	* *	* *	*

* : facile * * * * * : le plus difficile

4°NOUVEAU CADRE DE FORMATION PERMIS DE CONDUIRE CAT. B. :

- ❖ phase 1 : formation théorique
- ❖ phase 2 : apprentissage pratique de base (et évaluation intermédiaire)
- ❖ phase 3 : affinement de l'apprentissage et évaluation certificative

RMQ. : GT avec commissions par thématique



4° CADRE PROPOSE FORMATION PERMIS DE CONDUIRE CAT. B,

La phase théorique:

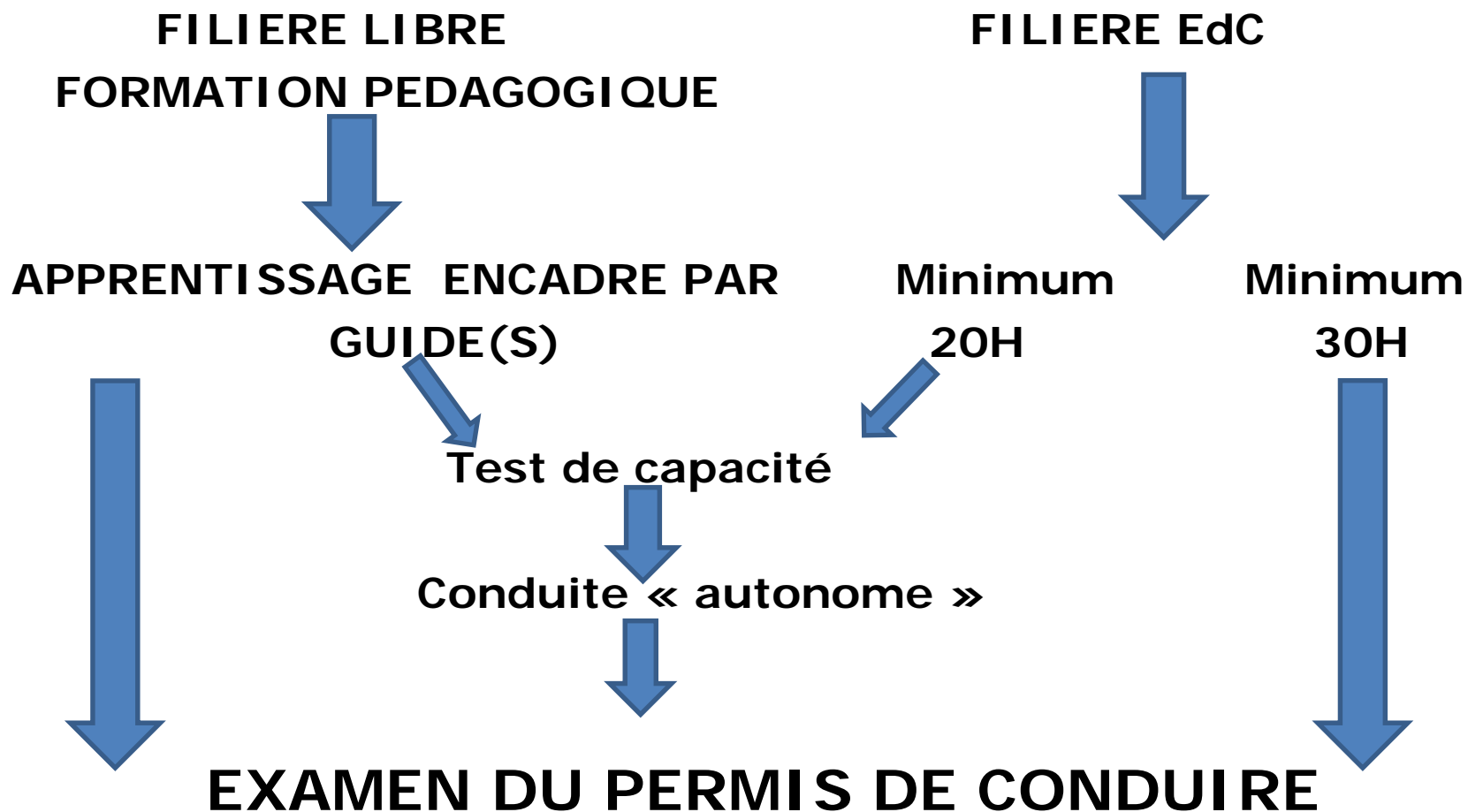
- Possibilité d'apprentissage en Ecole de Conduite (EdC) ou de manière « personnelle ».
- Réinsertion, dans la notation, du principe de pondération en cas de « faute grave ».



A cette vitesse, sur un trajet de 100 km,

- a) je gagne 30 min par rapport à l'heure mise à une vitesse normale.
- b) je consomme moins d'essence puisque je roule moins longtemps.
- c) la vitesse ce n'est après tout que la dérivée du vecteur position !
- d) je klaxonne pour annoncer mon passage.

APPRENTISSAGE DE LA PRATIQUE, LES 4 POSSIBILITES:



FILIERE « LIBRE »:

FORMATION PEDAGOGIQUE OBLIGATOIRE

- **Contenu et durée à préciser , outil (carnet de formation) reprenant:**
 - **standards de compétences pour apprenant et guide accompagnateur**
 - **les responsabilités du binôme guide-apprenant**
 - **les points majeurs de la formation**
 - **un relevé des acquis**
 - **évaluation et l'auto-évaluation des acquis.**
 - **relevé des parcours et notations (minimum 1500km)**
 - **...**

Test de capacité pour obtenir le droit à la « conduite autonome » (filière libre 2° choix et EdC 20 h)

Test en centre d'examen.

Filière libre:

- après (auto)évaluation et sous responsabilité du guide et de l'apprenant.
- en fin de formation (esprit de progressivité)

EdC:

- **Préalable à la conduite « autonome »**



L' EXAMEN:

AJOUT DU TEST DE PERCEPTION DES RISQUES EN 1^{ère} PARTIE.

Adaptation de l'examen pratique vers les préceptes de la matrice GDE.



5° Implications pratiques :

a) Au niveau de l'apprenant : formation en filière libre et/ou en EdC :

1. Sur les thématiques à voir (et curriculum de formation)
2. Sur l'apprenant : formation - suivi-évaluation
3. Sur l'accompagnateur
4. Sur le secteur de la formation

b) Au niveau du secteur de la formation:

1. Sur la formation et la reconnaissance (agrément) officielle.
2. Sur le suivi-évaluation.
3. Sur les organismes « parallèles ».



5° a) Au niveau de l'apprenant: formation filière libre :

1. Sur l'apprenant :

- Formation structurée basée sur des outils méthodologiques et les niveaux supérieurs de la matrice GDE => **outils de formation**
- Responsabilisation du binôme apprenant / accompagnateur => **suivi-sanction**
- Période de formation obligatoire, test et examen , durée formation et nombre de km. à parcourir => **Augmentation potentielle des coûts (à court terme)**
- Sanctions accrues niveau de la phase PCP (2 premières années de conduite). Valable pour tous (y compris apprentissage en EdC)
- Augmentation possible de la durée d'apprentissage => **minimum 1 an pour de bons acquis**

2. Sur l'accompagnateur:

- Formation obligatoire sur son rôle, ses responsabilités inhérentes, l'outils => **modalités de formation (carnet de formation,...)**
- Responsabilité réelle, implication accrue dans la formation de l'apprenant => **suivi-sanction**

5°b) Au niveau formateurs et EdC / ACTUEL versus PROJETE :

THEME (A.R. 23/3/98 et 10/07/06 et 11/05/04 et 15/04/10)	ACTUEL	PROJETE	IMPACTS
Accès à la profession et formation continue personnel (examineur)	Formation libre	Formation encadrée	Centre de formation, curriculum
Examen théorique	papier	informatisé, actualisé	Jury, logistique,
Formation continue	Que pour EDC	Pour tous	Centre de formation, curriculum
Suivi-évaluation-sanction	Que pour EdC	Pour tous	Moyens, simplification
Uniformisation profession	Non	Oui	
Spécificité des « para » - « sociaux »	Pas encadrés	Encadrés	Défini précisément
Accès à la filière libre	libre	choisi	transparence



5° Implications pratiques (suite):

c) Au niveau des examens

1. Sur les questions d'examen (théorique)
2. Sur l'organisation des examens (logistique et principe GDE)
3. Sur les vade-mecum

d) Au niveau des autorités

1. Sur les décisions politiques
2. Sur les développements de structures
3. Sur les implications en personnel
4. Sur les implications financières

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

